



NAO

5 mars 2020

La Direction a réuni ce jour les organisations syndicales pour fixer le calendrier des Négociations Annuelles Obligatoires et présenter les documents de travail.

Les NAO se tiendront à Garchizy comme suit :

- Lundi 16 mars à
 - o 13h30 : Négociation PEPA
 - o 14h00 : Etude des documents remis par les syndicats
- Lundi 23 mars à
 - o 10h00 : Négociations.

Par ailleurs, la Direction envisage de reconduire la prime MACRON (PEPA), et accepte de traiter ce sujet indépendamment des NAO en précisant que cette année, cette prime fera l'objet d'un accord spécifique pour les salariés.

Le SNI-UNSA se félicite de cette intention, puisque c'est exactement ce que nous avons proposé l'an dernier, mais ce n'était soit disant pas possible :

Extrait du CE du 17 janvier 2019 :

Le SNI-UNSA déplore que, malgré des propositions similaires formulées par toutes les organisations syndicales, le groupe ait décidé de maintenir son mode de répartition. Nous l'affirmons de nouveau, nous sommes favorables à l'attribution d'une prime, mais répartie plus équitablement pour éviter la frustration et la déception d'une grande partie du personnel.